



Patrick **Lepreux** biologiste marseillais et président du syndicat BIOPRAT, issu de la coordination des **biologistes** en colère, entame une **troisième semaine** de **grève** de la **faim**

pour de dénoncer les conséquences sanitaires et sociales du **projet** de **réforme** des **laboratoires médicaux**

. Il dénonce également une **baisse** **tarifaire**

continue depuis sept ans qui se poursuit cette année encore, accélérant un peu plus la destruction de la profession de biologiste médical.

"Désormais, faire une simple prise de sang c'est mettre sa vie en péril"

Patrick Lepreux entame une troisième semaine de grève de la faim alors que le gouvernement présente au sénat en express une réforme mettant en péril la santé du patient en fragilisant l'accès aux soins et qui risque d'aboutir à terme au démantèlement d'un secteur professionnel qui vient par ailleurs de se voir imposer une baisse tarifaire pour la septième année consécutive. Ce gouvernement qui pendant deux ans a été alerté et déclarait comprendre l'urgente nécessité de revoir cette réforme, renie aujourd'hui ses engagements et ses convictions, au mépris du danger que ce texte représente en terme de santé publique.

C'est pour alerter l'opinion publique sur les conséquences induites par l'application de la réforme que Patrick Lepreux poursuit son action et entame une troisième semaine de grève de la faim dans son laboratoire du 8ème arrondissement de Marseille. A noter qu'aucun élu local n'a pour l'instant jugé bon de venir à sa rencontre.

Le biologiste marseillais dénonce non seulement la vente organisée des laboratoires d'analyse au bénéfice de groupes financiers, avec la casse sociale que cela implique, mais surtout le fait que ces derniers dépouillent le laboratoire racheté de tous ses moyens techniques.

Résultat, tous les prélèvements partent par livreurs dans des glacières vers des centres d'analyses industrialisés souvent éloignés. Les laboratoires deviennent alors de simples vitrines, incapables de répondre à leur mission de santé publique. Pour le patient, cela signifie la fin d'une prestation de soin de proximité, une dégradation de la qualité de soin en raison des conditions de transport des prélèvements et une mise en danger concrète de sa santé dans le cadre d'une analyse d'urgence à cause d'analyses qui n'auront pas été effectuées à temps et pas suffisamment prises en charge dans des laboratoires au personnel sous-qualifié.

Publiée sans débat parlementaire par le gouvernement précédent cette réforme signe la vente des laboratoires d'analyses au secteur de la finance. Utilisant les mêmes armes que leurs prédécesseurs, le Gouvernement actuel poursuit sur la même voie, et s'apprête à ratifier sans état d'âme un projet ultra libéral en procédure expresse, afin de ne pas risquer de contrarier les intérêts des lobbies financiers et ce en dépit des protestations et des mises en garde répétées émanant de l'ensemble de la profession des biologistes médicaux.

Moratoire et commission d'enquête

Par son action, Patrick Lepreux, demande au Gouvernement un moratoire sur la ratification du projet de réforme, annoncée en procédure législative accélérée ainsi que l'ouverture d'une véritable consultation de l'ensemble des professionnels du secteur. Dans ce cadre, deux points plébiscités par les biologistes doivent être abordés de façon urgente :

- La suppression des contraintes liées aux normes industrielles sous contrôle du COFRAC et leur remplacement par les formations post universitaires classiques comme toutes les autres professions de santé.
- Plutôt que d'imposer des usines à analyses adossées à des laboratoires vidés de leur activité première, permettre à ces derniers une mutualisation partielle de leurs moyens, tout en conservant la liberté pour chacun d'exercer une activité technique sur site.

Tout cela dans le but de préserver la qualité de soin pour le patient et de maintenir la mission de santé de la profession de biologiste médical.

Enfin, Patrick Lepreux demande que soit ouverte une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'élaboration d'une réforme pensée dans le seul intérêt des groupes financiers, comme en témoigne la vague de rachats qui frappe actuellement le secteur ainsi que sur le statut du COFRAC, association privée répondant aux statuts de la loi 1901 en charge du contrôle total de toute une profession médicale sans représentativité de cette dernière.

Écrit par 24Presse

Mercredi, 30 Janvier 2013 11:09 -

Interview de Patrick Lepreux